

**LE MONETIER LES BAINS**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU MERCREDI 9 NOVEMBRE 2016 à 18 heures 30**

DATE DE LA CONVOCATION : 4 novembre 2016

**Présents :**

Anne-Marie FORGEOUX, maire

Roger GUGLIELMETTI – Catherine REBATEL – Carole CISSE –

Christophe MARTIN, adjoints

Edmond CADET – Bruno BOUCHARD – Margot MERLE – Aurélie BERNARD –

Aurélien VINCENT – Bernadette TELMON – Patrick LESPINASSE

**Procurations :**

Alain BOITTE à Roger GUGLIELMETTI

Charlotte LANDRE à Margot MERLE

Gilles du CHAFFAUT à Patrick LESPINASSE

**Secrétaire de séance** : Aurélie BERNARD

\*\*\*\*\*

La séance est ouverte à 18 h 30, sous la présidence d'Anne-Marie FORGEOUX, maire.

1°/ Délibération n°083/2016 – Déclassement et désaffectation de la parcelle communale AB 224

Le Conseil Municipal décide de désaffecter et de déclasser la parcelle communale cadastrée AB 224, ancien bâtiment affecté à l'enseignement public, puis à divers baux de location, dont le dernier en date avec l'UCPA, afin de pouvoir procéder à sa vente.

**Approuvé par 13 voix POUR et 2 voix CONTRE** (G. du Chaffaut et P. Lespinasse)

2°/ Délibération n°084/2016 – Vente de la parcelle communale AB 224

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer une promesse de vente, valable jusqu'au 31 mars 2017, avec la société OASIS Promotion pour la réalisation d'un hôtel-restaurant au prix de 700 000 €.

**Approuvé par 13 voix POUR et 2 voix CONTRE** (G. du Chaffaut et P. Lespinasse)

La séance est levée à 19 heures

